

# Paysans et pasteurs en Algérie : réponses aux contraintes écologiques et crise des systèmes de production "traditionnels"

Yves GUILLERMOU\*

*L'originalité de l'Algérie réside dans la taille de son territoire et dans la diversité des formes d'adaptation humaine à un milieu contrasté mais contraignant. Jusqu'à la veille de l'occupation française, ce pays se caractérisait par la prédominance d'une économie agropastorale liée à des modes spécifiques d'occupation de l'espace et d'organisation sociale. Ceux-ci permettaient de tirer parti des diverses potentialités et assuraient un relatif équilibre entre population et ressources, ainsi qu'entre systèmes de production et écosystèmes.*

*La colonisation a imposé une organisation de l'espace radicalement différente, refoulé une grande partie de la paysannerie sur les terres les plus pauvres et remis en cause les équilibres traditionnels. Tout le territoire a été soumis à une spécialisation régionale renforçant les inégalités naturelles dans une logique de croissance extravertie, reléguant les formes de production traditionnelles à un rôle résiduel.*

*Ce clivage sectoriel subsiste depuis l'indépendance, l'Etat algérien ayant pris la relève du secteur colonial, sans véritable politique agraire globale. L'agriculture paysanne du Tell se désintègre sous l'effet d'une "mécanisation" peu soucieuse de la conservation des sols, et qui ôte aux petits producteurs la maîtrise de leur procès de travail. Les zones steppiques sont monopolisées par un élevage spéculatif qui évince les pasteurs nomades et compromet la reproduction des ressources végétales.*

---

\* Laboratoire de Parasitologie - Faculté de Médecine Toulouse-Purpan - 37, allées Jules Guesde - 31073 Toulouse Cedex

*Dans les oasis sahariennes, la baisse générale et la répartition inégale des ressources en eau concourent au maintien de rapports sociaux "anachroniques" et à la paupérisation des producteurs.*

L'adaptation au milieu est souvent assimilée à une soumission étroite de l'homme aux contraintes naturelles. En fait, tout mode d'existence et d'activité n'est-il pas le produit d'une intervention ou d'une adaptation active d'un groupe humain à des conditions complexes et jamais immuables ? Et les formes d'adaptation les plus remarquables dans un contexte social et historique donné ne risquent-elles pas de prendre un caractère "inadaptatif" en cas de modification de ce contexte ? L'exemple des sociétés paysannes et pastorales d'Algérie nous paraît à cet égard particulièrement éclairant.

Ce pays, situé au carrefour de l'Afrique et du monde méditerranéen, abrite une mosaïque de communautés humaines, qui ont apporté au cours des siècles des réponses diverses et originales aux conditions d'un milieu contrasté mais généralement sévère : agriculture montagnarde, agropastoralisme, grand nomadisme, agriculture oasienne... En imposant de nouvelles formes d'occupation de l'espace, le système colonial a remis en cause la cohérence des systèmes de production traditionnels. Si ceux-ci subsistent — sous des formes altérées — jusqu'à nos jours et contribuent à la survie d'une grande partie de la population rurale, est-ce réellement dans le cadre d'un processus adaptatif ?

### **Modes d'existence et d'activité à l'époque précoloniale**

Sans doute est-il arbitraire de parler d'une époque précoloniale, regroupant quelque 25 siècles d'une histoire complexe et parfois obscure. Cependant, par-delà les changements incessants qui affectent la sphère politique et les groupes dominants, les collectivités humaines du Maghreb central présentent aux plans techno-économique, social et culturel des traits d'une stabilité remarquable, de l'antiquité préromaine à la conquête française.

Du point de vue de l'occupation de l'espace, on relève une grande diversité de situations, reflétant en partie — mais en partie seulement — celle des conditions physiques. Du nord au sud, le pays apparaît comme une succession de bandes longitudinales, correspondant aux variations du relief et d'un climat de plus en plus sec. Les géographes distinguent cinq principaux étages de végétation ou régions bio-climatiques : humide, sub-humide, semi-aride, sub-aride et aride (Troin 1985 : 27). Mais par un paradoxe apparent, pendant une grande partie de l'histoire précoloniale, ce ne sont pas

les bandes septentrionales les plus humides — et potentiellement les plus riches — qui ont constitué les principaux foyers de peuplement, d'activité économique et de pouvoir politique, mais des régions intermédiaires entre Tell et Sahara, à savoir les hautes plaines steppiques et les montagnes atlantiques (Cote 1988 : 90). Ce phénomène peut s'expliquer par divers types de facteurs : plus grande facilité de mise en valeur des terres steppiques et montagnardes (à sols légers et faciles à défricher), contrôle du grand commerce transsaharien, lequel joue un rôle fondamental à certaines époques, etc.

Par ailleurs, il convient de distinguer deux types de sociétés qui s'opposent par le mode d'occupation et de mise en valeur de l'espace : une société paysanne sédentaire concentrée dans les régions montagneuses et pratiquant une agriculture intensive, et une société agro-pastorale associant agriculture extensive et élevage itinérant tant dans les plaines sub-humides du nord que sur les hauts plateaux steppiques. Ainsi, contrairement au modèle dominant en Asie par exemple, ce sont les montagnes qui font l'objet d'une mise en valeur intensive et portent les plus fortes densités de population, tandis que les plaines et grandes vallées, souvent insalubres et sujettes aux inondations, jouent plutôt un rôle de réserve ou d'annexe.

Cette dualité ne renvoie pas — contrairement à une image trop répandue — à un clivage rigide entre sédentaires et nomades : il existe toute une gamme de formes intermédiaires entre ces deux modes de vie, et le passage de l'un à l'autre s'opère souvent avec une facilité déconcertante<sup>1</sup> ; de plus, nombreuses sont les tribus ou fractions qui associent étroitement les deux modes de vie, dans des contextes bio-climatiques très divers.

A mesure que l'on descend vers le sud, toutefois, l'aridité croissante impose, en même temps que des densités humaines beaucoup plus faibles, une spécialisation marquée entre un nomadisme pastoral à large rayon d'action et une agriculture oasienne sédentaire. Mais la complémentarité entre ces deux modes d'existence l'emporte de loin sur leur opposition : les nomades assurent les échanges nécessaires entre les oasis isolées ne pouvant vivre en autarcie et jouant (au moins à certaines époques) un rôle essentiel de relais sur les pistes caravanières.

Quel que soit le mode d'habitat et de mise en valeur du milieu, ces sociétés recourent à une gamme très diversifiée de techniques, mais présen-

---

<sup>1</sup> Si la sédentarisation des nomades est régulièrement évoquée (et assimilée le plus souvent au passage à un stade "supérieur"), le phénomène inverse l'est très rarement : par exemple, on ignore généralement que les Reguibat, purs nomades chameliers de l'ouest du Sahara, ne sont devenus tels qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'ils étaient auparavant des agropasteurs.

tant au moins deux points communs : l'adaptation étroite aux conditions écologiques et la faible productivité. Ces deux caractéristiques sont liées aux contraintes climatiques : notamment écarts thermiques et régime des pluies peu favorable (indépendamment de leur volume global) à un contrôle des cycles biologiques. Dans ce contexte, toute activité productive, de l'horticulture irriguée à la céréaliculture extensive et au pastoralisme, revêt un caractère aléatoire, incitant davantage à la limitation des risques qu'à la recherche de rendements maxima.

La céréaliculture, base de l'activité agricole avec l'élevage ovin extensif, repose dans l'ensemble sur des techniques étroitement dépendantes de la pluviométrie — dont l'irrégularité entraîne de fortes variations des superficies ensemencées d'une année à l'autre. Les techniques plus élaborées, comme les labours préparatoires sur jachère, ne sont pas ignorées pour autant, mais leur pratique régulière implique des conditions qui se trouvent rarement réunies... Par ailleurs, l'inondation dirigée permet de réaliser certaines années des récoltes très abondantes sur des terres pratiquement impropres à l'agriculture en sec (et non irrigables).

La diversité est encore plus frappante concernant les modes de captage et de distribution de l'eau dans les oasis sahariennes, dont les habitants ont au cours des siècles mis au point des techniques aussi originales qu'ingénieuses, des puits artésiens du nord-est et du centre du Sahara aux galeries filtrantes souterraines (*foggara-s*) du sud-ouest. Ces aménagements remarquables n'ont cependant été possibles que grâce à une forte cohésion sociale, mais aussi dans bien des cas à la disposition d'une importante main-d'œuvre servile.

Quant au pastoralisme nomade, il permet de tirer parti d'immenses zones arides et semi-arides, mais également de valoriser les complémentarités naturelles par des mouvements annuels réguliers entre différents types de zones bio-climatiques. Ces déplacements, d'amplitude et d'orientation extrêmement diverses, remplissent des fonctions multiples : alimentation des troupeaux, commerce caravanier, activités agricoles ou contrôle de celles-ci...

Les rapports entre l'homme et le milieu présentent de grandes variations, mais s'inscrivent dans des logiques sociales à peu près identiques. Si les grands aménagements (jardins en terrasses de l'Aurès, ouvrages hydrauliques du Sahara...) sont plutôt l'exception, le souci de conservation du patrimoine naturel n'est jamais absent. Et s'il y a effectivement eu au cours de l'histoire précoloniale des phases de dégradation ou destruction de ressources naturelles, on ne saurait en attribuer la responsabilité globale à un mode de vie particulier<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> En dépit de tout ce qui a été écrit sur les "dévastations" des nomades hila-

L'organisation sociale contribue à entretenir la cohésion et la solidarité des groupes humains face aux multiples aléas qui limitent leur activité et menacent parfois leur survie. Les inégalités fondées sur la répartition des moyens de production (terre, eau, cheptel...) existent certes, mais donnent rarement lieu à une division rigide des rôles et des tâches : au sein de la structure tribale, tous les hommes participent aussi bien à la défense de la collectivité qu'aux tâches productives.

La discipline et la solidarité collectives s'appliquent non seulement à la défense du territoire tribal ou villageois contre les agressions extérieures, mais à la conservation du patrimoine naturel : terres de culture ou de parcours, forêts, ressources en eau... Des règles coutumières précises permettent de résoudre les contradictions éventuelles entre initiatives individuelles et intérêt commun. En montagne, les terrains accidentés où sont implantés villages et vergers font l'objet d'aménagements minutieux afin de prévenir érosion et éboulements. Sur les hautes plaines steppiques, les emblavures annuelles — dont l'extension incontrôlée menacerait la fertilité et la stabilité des sols légers — sont limitées au sixième des "charrues" (en fait des moyens d'attelage) possédées par les membres de la tribu. Chez les pasteurs nomades, la gestion collective des terrains de parcours et l'organisation rigoureuse des déplacements — impliquant fréquemment des accords intertribaux précis — permettent d'éviter la surexploitation des pâturages et points d'eau.

Les principaux systèmes de production en vigueur dans l'Algérie pré-coloniale sont fondés sur des formes originales d'adaptation au milieu naturel, tirant parti des spécificités locales tout en valorisant les complémentarités régionales. Ils semblent assurer sur longue période un relatif équilibre entre population et ressources — équilibre constamment menacé par de multiples aléas naturels ou politiques (sécheresse, sauterelles, guerre, épidémies...). D'autre part, paysans et pasteurs subissent des ponctions diverses sur leur production, sous forme de redevances à l'aristocratie foncière ou religieuse, de tributs à des suzerains ou "protecteurs", et d'impôts à l'Etat ou à ses dignitaires, notamment sous l'administration turque. Toutefois, la pression fiscale ne s'exerce effectivement que sur une fraction limitée de la population rurale, à savoir celle des zones les plus riches et/ou les plus accessibles. De plus, il convient de préciser que la plupart des formes de prélèvement revêtent un caractère collectif et non individuel. En dépit du mythe du "grenier à blé", la production agricole, très variable selon les régions et les périodes, se maintient à un niveau global modeste, assurant la

---

liens, il n'est nullement prouvé que ceux-ci aient exercé une action plus destructrice que l'occupation romaine, laquelle a largement favorisé l'érosion (par l'extension démesurée de la céréaliculture sur les hautes plaines) et la déforestation.

subsistance d'une population de 3 à 5 millions d'habitants en année "normale", sans éviter les disettes périodiques. Mais si aucun processus cumulatif de croissance ou d'intensification agricole ne se met en place, les écosystèmes ne subissent guère de dégradation continue.

### **Impact écologique et social de la colonisation**

L'occupation française, malgré sa durée relativement réduite (moins d'un siècle et demi contre trois siècles d'occupation turque), provoque aux plans écologique, social et économique des bouleversements infiniment plus importants que toutes les précédentes.

L'accaparement d'une grande partie du patrimoine foncier autochtone, aux fins d'installation d'une importante population européenne, constitue la pierre angulaire du processus de colonisation. De la conquête à la veille de l'Indépendance, les collectivités rurales sont dépossédées de leurs meilleures terres agricoles ou de parcours (près de 3 millions d'hectares sur quelque 7,5 millions) : d'abord par prélèvement autoritaire (séquestre, etc.), puis grâce à la mise en place progressive d'une législation favorisant les transactions foncières.

La paysannerie expropriée se trouve refoulée sur les terres les plus pauvres des zones montagneuses et steppiques — renforçant ainsi l'opposition initiale entre plaines relativement sous-occupées et montagnes intensément peuplées et cultivées. Ce déséquilibre ne cessera de s'aggraver avec la pression démographique sensible à partir de 1870, conduisant à une grave surexploitation des terres montagnardes et substeppiques. Mais les terres accaparées par la colonisation, de leur côté, font rarement l'objet d'une mise en valeur rationnelle et intensive. Dès les années 1920, alors que le programme de colonisation officielle s'achève à peine, la grande majorité des colons reflue vers les villes.

La mainmise foncière coloniale dans le Tell, loin de se limiter aux terres agricoles, s'étend également aux forêts — ou aux terres classées comme telles (maquis, broussailles), qui jouent un rôle fondamental dans l'économie traditionnelle. Plus de 3 millions d'hectares sont ainsi versés au domaine de l'Etat et soumis au Code forestier français de 1827, totalement inadapté aux conditions locales : celui-ci interdit notamment le pacage en forêt et les feux de broussailles — deux pratiques assurant le nettoyage du sous-bois, et donc la protection contre les incendies. Les populations riveraines des zones forestières sont dès lors condamnées à vivre dans l'illégalité, soumises à une répression permanente et inefficace<sup>3</sup> : les incendies de

---

<sup>3</sup> Mais lucrative pour le Service des Eaux et Forêts, comme pour les conces-

forêts (volontaires ou involontaires) se multiplient dans des proportions démesurées.

La dépossession foncière affecte aussi gravement, bien que sous des formes différentes, les populations nomades et semi-nomades (majoritaires à la veille de l'occupation). Le "nomadisme humide" est éliminé pratiquement dès les débuts de la colonisation : les tribus d'agropasteurs qui séjournèrent en hiver ou à longueur d'année dans les plaines telliennes sont expulsées vers le Sud. Dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, l'ouverture d'un "front pionnier" agricole sur les franges méridionales du Tell entraîne l'élimination des meilleurs pâturages au profit d'une agriculture aléatoire, et le refoulement des pasteurs vers les chotts et les zones les plus pauvres. De plus, la transhumance d'été (*achaba*), pratiquée par de nombreuses tribus des steppes et du Sahara, est soumise à une réglementation de plus en plus rigide et peu compatible avec la variabilité des conditions bio-climatiques. Coupés de leurs bases matérielles et privés de leur nécessaire liberté de mouvement, les pasteurs nomades ne survivent qu'en soumettant les parcours steppiques, désormais occupés à longueur d'année, à une surexploitation entraînant une véritable remontée du désert vers le Nord.

Les oasis sahariennes, peu propices à l'occupation européenne du fait des conditions climatiques, sont dans l'ensemble les moins atteintes par la colonisation, à l'exception notable de certaines zones du nord-est du Sahara affectées à la production de dattes *Deglet-Nour* pour l'exportation : la création de grandes plantations coloniales s'accompagne d'importantes ponctions sur les ressources en eau des planteurs autochtones, à travers la multiplication des forages artésiens, qui provoque une baisse considérable des débits des anciens puits situés sur les parties hautes des oasis.

Le système économique mis en place par la colonisation relève d'une logique opposée à celle qui prévalait jusqu'alors, fondée sur une valorisation "intégrée" des diverses potentialités locales et des complémentarités régionales. Cette nouvelle logique, fondée sur l'intégration croissante au marché métropolitain, conduit à la destruction des anciens courants d'échange et des équilibres économiques traditionnels : céréales, dattes et produits de l'élevage sont désormais massivement exportés vers la métropole française ou l'Europe, au lieu d'être échangés entre Tell, Steppe et Sahara. Dans ce contexte, les spécialisations régionales et spatiales sont poussées à l'extrême, "accentuant les différences présentées par l'écologie" (Cote 1988 :

---

sionnaires privés : ce sont en général les amendes infligées aux bergers et bûcherons autochtones qui constituent leur principale source de revenus, comme le relève avec indignation Jules Ferry en 1892, lors d'une enquête sénatoriale.

162) : les terres de plaine sont réservées aux cultures "riches" (vigne, agrumes, maraîchage...) ou à une céréaliculture ultra-extensive (impliquant une exploitation minière du sol), les piémonts aux cultures "pauvres" des fellahs, les montagnes deviennent des réserves de main-d'œuvre, les steppes sont vouées exclusivement à l'élevage ovin...

Les problèmes de mise en valeur de ces différents espaces et sous-espaces sont posés en termes exclusivement techniques (ou commerciaux), négligeant un élément fondamental : l'humain. Cette vision techniciste sera d'ailleurs à l'origine de multiples échecs tout au long de la période coloniale, et dont les familles de petits colons seront nombreuses à faire les frais.

Sans doute la colonisation peut-elle se prévaloir d'un important effort d'aménagement hydraulique, d'assainissement de zones insalubres, d'encadrement sanitaire, etc. Les travaux d'assainissement des zones marécageuses de la Mitidja, malgré leur caractère tardif (ils datent pour la plupart des années 1930) ont permis d'éradiquer paludisme et piroplasmoses, et de gagner à l'agriculture des terres auparavant improductives<sup>4</sup>. Par contre, on ignore souvent les effets inverses de certains aménagements hydrauliques : par exemple, l'infestation de la zone auparavant salubre de M'Sila (Hauts-Plateaux de l'Est) par le paludisme, à la suite de la construction du barrage sur l'Oued Ksob en 1940.

La colonisation française a contribué à la désintégration des sociétés rurales algériennes, sans toutefois les éliminer : une forte conscience collective et un contexte démographique favorable ont finalement eu raison d'une domination fondée sur la puissance technologique et économique.

A partir des années 1920, parallèlement à l'essoufflement de la colonisation officielle, on assiste à une "reconquête pacifique" des campagnes par leurs anciens occupants : rachats de terres aux colons, acquisition de lots communaux à titre permanent, émergence de nouvelles catégories d'agriculteurs dynamiques (viticulteurs, planteurs de tabac...).

Ce mouvement se heurte cependant aux limites du contexte politique et social, et l'opposition entre les logiques des deux communautés conduit finalement à l'affrontement armé. La guerre d'Indépendance (1954-62) donne lieu non seulement à des combats très meurtriers, mais à de graves perturbations des conditions d'existence des populations rurales : les regroupements de population, qui provoquent le déplacement de plus de deux millions de personnes, principalement dans les zones montagneuses et steppiennes, achèvent de détruire les liens traditionnels entre l'homme et le milieu.

---

<sup>4</sup> Tel est le cas par exemple du marais des Ouled Mendil, dans la Mitidja centrale, qui a été comblé par la méthode du colmatage, consistant à récupérer dans une série de bassins de retenue et de décantation les alluvions charriées par les torrents dévalant des collines du Sahel.



La fin tragique de l'expérience coloniale semble marquer les limites d'un projet visant l'instauration systématique de nouveaux modes de production et d'aménagement basés sur la soumission du milieu naturel à la volonté de l'homme — en fait d'une minorité étrangère — sans en mesurer les conséquences à long terme pour la majorité.

### **Crises et évolution récente des agro-systèmes**

Si l'indépendance marque officiellement une rupture totale avec le système colonial, elle apporte en fait peu de changements concrets aux conditions d'existence de la population rurale. La petite paysannerie voit s'envoler ses espoirs de récupération du patrimoine spolié, avec la transformation des fermes coloniales en "domaines autogérés", étroitement encadrés par l'Etat et seuls bénéficiaires d'une politique de développement agricole qui reproduit pour l'essentiel le modèle colonial.

C'est seulement dix ans plus tard que la "Révolution agraire" s'efforce de corriger la situation en faveur des couches déshéritées, en procédant à une redistribution des terres au sein du seul secteur privé, et en mettant en place un vaste programme d'équipement rural. Au total, cette opération, qui permet de récupérer de 1972 à 1976 un peu plus d'un million d'hectares de terres de qualité très inégale au profit de quelque 80.000 attributaires (soit moins du dixième des foyers ruraux nécessiteux), donne des résultats mitigés et contradictoires, mais ne contribue guère à l'établissement de nouveaux liens entre les hommes et la terre, ni entre les hommes eux-mêmes.

Les années 1980 sont marquées par une succession de mesures de réorganisation foncière, aux objectifs plus limités : "restructuration", puis "réorganisation" du secteur agricole d'Etat, attribution de terres domaniales à des particuliers s'engageant à les mettre en valeur... En 1990, deux lois importantes remettent en cause la politique antérieure, en prévoyant la restitution des terres nationalisées par la révolution agraire à leurs anciens propriétaires, ainsi que de nouvelles modalités d'acquisition individuelle de terres "publiques".

Si ces diverses mesures peuvent stimuler des initiatives privées, et partant contribuer à une certaine relance de la production agricole, elles ne concernent guère la masse des petits paysans et pasteurs, confrontés à une crise multiforme mais généralisée des systèmes de production "traditionnels".

Dans les montagnes et hautes plaines du Tell, où domine l'association céréaliculture extensive/élevage ovin, divers facteurs concourent à la destruction des équilibres écologiques et à la dissolution des liens entre l'homme et la terre.

La céréaliculture traditionnelle se caractérise par la discontinuité du procès de travail et par la dépendance générale des exploitations en matière d'accès aux moyens de production pour les opérations de base, labours et moissons. Depuis la fin des années 1960, la disparition quasi généralisée des pratiques d'entraide et de coopération contraint la majorité des petits fellahs à louer des animaux de labour et à recruter des travailleurs journaliers pour les moissons. La seule autre solution consiste à faire appel, pour l'une ou l'autre opération, à une entreprise (publique ou privée) de travaux mécanisés. Or les coûts respectifs des deux types de techniques évoluent dans un sens très défavorable aux techniques traditionnelles, comme il ressort de nos observations dans le Tell oranais : en 1970, le coût moyen à l'hectare des moissons à la faucille était à peu près similaire à celui des moissons mécanisées ; en revanche, en 1980, tandis que le coût moyen des secondes a doublé, celui des premières a quintuplé, par suite de la hausse très rapide des salaires des faucilleurs. Ceci pousse évidemment les petits fellahs à recourir de préférence aux moyens mécaniques — lesquels ont en outre l'avantage de la rapidité.

Cette mécanisation générale de l'agriculture ne se traduit cependant guère par une élévation des rendements, tandis qu'elle favorise l'érosion sur les terrains accidentés. Et sur le plan social, elle réduit les petits producteurs au rôle passif de consommateurs de service, soumis aux conditions des entreprises prestataires, et n'exerçant plus qu'un contrôle formel sur le procès de production. Ce n'est d'ailleurs là bien souvent que la première étape d'un processus de dépossession de fait, qui conduit les paysans à aliéner leurs terres de diverses manières (cession en location ou "métayage" à des exploitants bien équipés) — sans les vendre officiellement.

La pratique de l'élevage bovin et surtout ovin permet-elle de pallier la désagrégation du système de production céréalier ? Cette activité se heurte en fait au problème de la réduction incessante des terrains de pacage. Les droits d'usage longtemps concédés sur les terres en jachère des domaines "autogérés" ayant été progressivement remis en cause, les petits fellahs-éleveurs doivent se contenter de rares pâturages communaux, des maigres bandes d'herbe naturelle en bordure des routes ou autres terrains "publics" — où ils subissent la concurrence des éleveurs citadins. En réalité, dans bon nombre de régions, l'alimentation des troupeaux repose sur les pâturages "forestiers", dont l'accès est pour l'essentiel interdit. Chose significative, ces terrains sont généralement désignés par le terme pittoresque de *sbiktor* (inspecteur), par allusion au garde forestier chargé de leur surveillance : terme qui illustre fort bien le contexte de répression quotidienne qui pèse sur l'activité de dizaines de milliers de bergers et de petits éleveurs, du fait d'une législation inchangée depuis l'époque coloniale.

Les rapports entre l'homme et le milieu ont perdu leur ancienne

cohérence : la majorité des "exploitations familiales" du Tell sont moins des unités de production que des unités d'habitation et de consommation, tirant fréquemment l'essentiel de leurs ressources d'activités extra-agricoles.

Seule la petite hydraulique paysanne, qui se développe à un rythme inégal dans diverses régions, du littoral aux hautes plaines, permet d'établir de nouveaux liens avec la terre, insufflant aux campagnes un nouveau dynamisme. Toutefois, cette "révolution silencieuse" (Cote 1988 : 281-6) repose sur une conjonction de facteurs favorables, limitant donc son extension. De plus, la position de ces petits producteurs reste fragile, compte tenu de la sensibilité des cultures maraîchères aux aléas climatiques, et à ceux du marché.

Dans les zones steppiques et sahariennes, le pastoralisme nomade a perdu sa cohérence et sa vigueur originelles. Le grand nomadisme chamelier, marginalisé et privé de sa fonction caravanière, tend à disparaître, à l'exception de certaines régions (Hoggar notamment) où il est artificiellement entretenu à une échelle limitée, à des fins touristiques. Le nomadisme moutonnier, concentré sur les zones steppiques depuis la colonisation, subit d'une part les pressions des instances étatiques qui considèrent la sédentarisation intégrale comme l'unique solution, et d'autre part la concurrence croissante d'un élevage spéculatif contrôlé par des citadins. Aucune des tentatives officielles pour assurer une exploitation "rationnelle" des terrains de parcours et une élimination des grands mouvements saisonniers ne donne de résultats probants : l'expérience des "coopératives" implantées par voie autoritaire au début des années 1970 démontre l'échec d'un schéma technique faisant abstraction des logiques pastorales.

Les transhumances d'été dans le Tell (*achaba*) et d'hiver au Sahara (*azib*), qualifiées d'"inutiles" par nombre de technocrates, répondent à un besoin vital pour les troupeaux de quelque importance — comme pour les terrains de parcours steppiques. La *achaba*, quasi éliminée au cours de la guerre, connaît un très net regain juste après l'Indépendance, pour évoluer ensuite de manière contradictoire : le nombre de pasteurs transhumants ne cesse de diminuer, mais les effectifs d'animaux en mouvement se maintiennent à un niveau élevé — de l'ordre de 2,5 millions de têtes par an (Cote 1988 : 68) — reflétant la concentration croissante du cheptel. Ces déplacements s'effectuent de plus en plus en camion — au moins pour les gros troupeaux. Ils restent en général bien tolérés par les paysans du Tell, sauf en année de sécheresse, où un afflux exceptionnel provoque de graves tensions.

Cependant, la Steppe est globalement soumise à une exploitation incontrôlée, les anciennes règles collectives relatives à la gestion des terres pastorales ayant pratiquement cédé la place aux rapports de force : situation

face à laquelle l'Etat, depuis l'abandon du projet d'application de la "révolution agraire" aux zones pastorales, a renoncé à intervenir.

Le statut "public" des terrains de parcours favorise l'appropriation de fait des meilleurs d'entre eux par une minorité de gros éleveurs — ou l'exploitation de ceux des zones les plus isolées (et donc préservées) par des groupes très mobiles, dotés d'un équipement moderne (camions, tracteurs, citernes mobiles...) et remarquablement organisés — et la concentration sur les terrains pauvres et dégradés d'une masse de pasteurs paupérisés. Ces derniers n'effectuent plus que des déplacements insignifiants, excluant toute véritable rotation des pâturages, et survivent d'une combinaison d'activités marginales, en attendant de grossir les rangs du sous-prolétariat urbain lors de chaque vague de sécheresse.

Les oasis éparpillées à travers l'immensité du Sahara présentent une gamme extrêmement diversifiée de situations. Toutes cependant sont confrontées à deux contraintes fondamentales : l'eau et les relations avec l'extérieur. En milieu aride, la maîtrise de l'eau constitue la base de l'organisation technologique et sociale ; elle implique en général une rigoureuse discipline collective, en même temps qu'elle fait l'objet de luttes permanentes mais rarement ouvertes. D'autre part, les oasis ne peuvent vivre en autarcie, ne serait-ce que du fait de l'insuffisance de leur production céréalière : d'où leur insertion dans un réseau d'échange complexe et à très vaste rayon d'action.

Le captage et la distribution de l'eau reposent jusqu'à présent dans une large mesure sur des techniques ancestrales remarquablement élaborées et adaptées aux contraintes locales. Si ces techniques apparaissent archaïques et difficilement perfectibles, c'est plus du fait de leur "coût social" peu compatible avec les exigences de notre époque, que d'une efficacité supérieure des techniques modernes. Particulièrement significatif à cet égard est le cas des oasis du Touat et du Gourara (sud-ouest du Sahara), où l'organisation hydro-agricole repose sur les *foggara*-s, vastes galeries souterraines qui, en drainant l'eau du sous-sol, permettent l'irrigation gravitaire. Ces ouvrages, dont la construction représente un travail titanesque, ont pendant près de dix siècles assuré la survie de communautés humaines au cœur de zones parmi les plus arides du monde. Mais leur entretien, jadis fondé en grande partie sur le travail servile, est de plus en plus difficile à assurer de nos jours.

Dans la majorité des oasis, la répartition de l'eau — bien que basée à l'origine sur des principes équitables — a fait l'objet d'un long processus de concentration, que la "révolution agraire" n'a guère réussi à inverser. Ceci contribue au maintien de formes de métayage archaïques, pratiquement disparues dans le Nord, limitant à la fois l'initiative et les ressources réelles des producteurs directs.

D'autre part, les échanges extérieurs jouent fréquemment un rôle décisif : selon l'efficacité des réseaux et les conditions offertes, ils stimulent ou découragent l'effort des agriculteurs oasiens<sup>5</sup>. Mais les monopoles étatiques sur les produits de haute valeur commerciale (datte Deglet-Nour, tomate extra-primeur), en vigueur jusqu'à 1980, ont favorisé des gaspillages considérables, au détriment des producteurs.

Des rives de la Méditerranée au cœur du Sahara, la crise frappe l'ensemble des sociétés paysannes et pastorales d'Algérie. Les hommes ont perdu la maîtrise des rapports avec le milieu, et ne survivent qu'au prix de pratiques dégradées et destructrices : l'adaptation fait place à la désadaptation.

## BIBLIOGRAPHIE

Ageron, C.R.

1979 *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t. II (1871-1954), Paris, PUF, 643 p.

Bisson, J. ; Callot, Y.

1987 Des Monts des Ksours au Grand Erg occidental : adaptation ou disparition de la vie nomade ? In : *Désert et montagne au Maghreb*, Aix-en-Provence, Edisud : 357-377.

Boukhobza, M.

1982 *L'agropastoralisme traditionnel en Algérie*, Alger, OPU, 458 p.

1989 Société nomade et Etat en Algérie, *Politique Africaine* 34 : 7-18.

Capot-Rey, R.

1953 *Le Sahara français*, Paris, PUF, 564 p.

Chellig, N.

1989 *Pouvoirs et société agropastorale dans les Hautes Plaines steppiques de l'Algérie centrale*, Thèse d'Etat, Aix-Marseille I, 3 vol., 983 p.

Cote, M.

1988 *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 362 p.

---

<sup>5</sup> Par exemple, le développement depuis l'Indépendance d'un intense courant d'échange entre les régions du Touat-Gourara-Tidikelt d'une part et le Mali et le Niger d'autre part (les premières exportant dattes et tabac pour importer des moutons en retour) a pour une large part contribué au maintien en activité d'oasis confrontées à de graves difficultés écologiques — même si ces échanges bénéficient moins aux producteurs qu'aux commerçants-transporteurs.

Gast, M.

- 1968 *Alimentation des populations de l'Ahaggar, étude ethnographique*, Paris, Arts et Métiers Graphiques, 459 p.

Guillermou, Y.

- 1983 *Agriculture "familiale" et mutations sociales dans les campagnes algériennes*, Thèse d'Etat, Paris I, XXXVII - 847 p.  
 1990 Le développement pastoral en Algérie : dirigisme ou laisser-faire ?, *Cahiers des Sciences Humaines* 26 (1-2) : 155-171.  
 1993 Survie et ordre social au Sahara : les oasis du Touat-Gourara-Tidikelt en Algérie, *Cahiers des Sciences Humaines* 29 (1) : 121-138.

Launay, M.

- 1963 *Paysans algériens, la terre, la vigne et les hommes*, Paris, Seuil, 432 p.

Romey, A.

- 1983 *Les Sa'id Atba de N'Goussa : histoire et état actuel de leur nomadisme*, Paris, L'Harmattan, 202 p.

Troin, J.-F. (d.)

- 1985 *Le Maghreb, hommes et espaces*, Paris, A. Colin, 360 p.

Vernet, R.

- 1976 Recherches sur la production et la circulation des céréales dans le Maghreb médiéval, *Revue d'Histoire et de Civilisation du Maghreb* 13 : 31-62.

## SUMMARY

The originality of Algeria lies in the size of its territory and in the diversity of human adaptation to a contrasting and rigorous environment. Until the years preceding the French conquest, the country was characterized by the prevalence of agropastoral economies bound up with specific modes of spatial occupation and social organization. This allowed communities to realize environmental potentialities to ensure a relative long term balance between population and resources, as well as between production and ecosystems.

Colonization imposed a radically different organization of space, drove much of the peasantry to the poorest lands, and altered the equilibrium of the traditional systems. The entire territory was then governed by regional specialization that increased the natural inequalities within the logic of dependent growth, and confined the traditional forms of production to a residual part. This structural division has subsisted with Independence, since

the Algerian state has simply replaced the colonial sector, without formulating any real agricultural policy. In the Tell regions, small farming is disintegrating through a process of "mechanization" that shows little regard for soil conservation and deprives small farmers of control over their labor. The steppe areas are monopolized by speculative stock raising, resulting in the eviction of nomad pastoralists and jeopardizing the reproduction of vegetal resources. In the oases of the Sahara, the general decline of water resources and the unequal allotment contribute to the persistence of archaic relationships of production and to the pauperization of the producers.

### RESUMEN

La originalidad de Argelia radica en la extensión de su territorio y en la diversidad de formas de adaptación humana a un medio diferenciado pero apremiante. Antes de la conquista francesa, este país se caracterizaba por el predominio de una economía agropastoral vinculada con modos específicos de ocupación del espacio y de organización social. Ellos permitían aprovechar las distintas potencialidades y mantenían cierto equilibrio a largo plazo entre población y recursos, así como entre sistemas de producción y ecosistemas. La colonización impuso una organización del espacio radicalmente distinta, rechazó una gran parte de los campesinos hacia las tierras más pobres y perturbó los equilibrios tradicionales. Todo el territorio fue sometido a una especialización regional que acentuó las desigualdades naturales según una lógica de desarrollo extravertido, y confinó las formas de producción tradicionales a un papel residual.

Esta división estructural subsiste desde la independencia, ya que el Estado argelino ha tomado el relevo del sector colonial sin plantear una real política agraria global. La agricultura campesina del Tell (llanos y montañas del norte) se desintegra bajo el efecto de una "mecanización" poco atenta a la conservación de los suelos y que arrebató a los pequeños productores el control de su proceso de trabajo. Las zonas de estepas están monopolizadas por una ganadería ovina especulativa que desposee a los pastores nómadas y pone en peligro la reproducción de los recursos vegetales. En los oasis del Sahara, la disminución general y la distribución desigual de los recursos en agua contribuyen a la conservación de relaciones de producción arcaicas y a la pauperización de los productores.